# La Normandie tire encore un peu parti de la proximité de l'Île-de-France

Insee Analyses Normandie • n° 91 • Mars 2021

**Reliée à sa voisine par des axes de communication structurants, la Normandie profite de certains avantages liés à la proximité de l'Île-de-France. En tant que pôle d'emplois national majeur, la région francilienne pourvoit en emplois – souvent plus rémunérateurs que les emplois locaux – une part importante des actifs résidant en Normandie. Sur le plan démographique, la Normandie peut compter sur un apport substantiel de population originaire d'Île-de-France. En dépit de ce soutien, l'effet d'entraînement de cet imposant voisin est peu évident au cours de la période récente, l'économie normande pâtissant notamment d'une spécialisation historique dans les secteurs industriel et agricole.**

Disposant d'une frontière commune avec l'Île-de-France, la Normandie est ainsi voisine d'une région dont le poids démographique est trois fois et demie plus important que le sien et le volume d'emplois cinq fois plus élevé. Cette proximité géographique et cette différence de poids ne sont pas sans conséquence sur la dynamique économique et démographique de la Normandie.

## Un voisin imposant mais accessible

La Normandie est traversée par d'importants axes de communication convergeant vers la région francilienne qui renforcent le lien de proximité avec celle-ci ► **figure 1**. Paris, situé au barycentre des emplois franciliens, est accessible en moins d'une heure et demie en train pour 11 % des Normands. Ces derniers résident en très grande majorité dans l'Eure, dont le réseau ferroviaire facilite l'accessibilité au cœur francilien, même s'il paraît moins avantageux que dans certains autres départements limitrophes de l'Île-de-France (Oise, Eure-et-Loir, etc.). Les résidents de l'est de l'Eure bénéficient également d'un réseau routier permettant de rejoindre Paris en moins de deux heures en heures pleines,

### ► 1. Temps d'accès par la route et par le train (en minutes)*

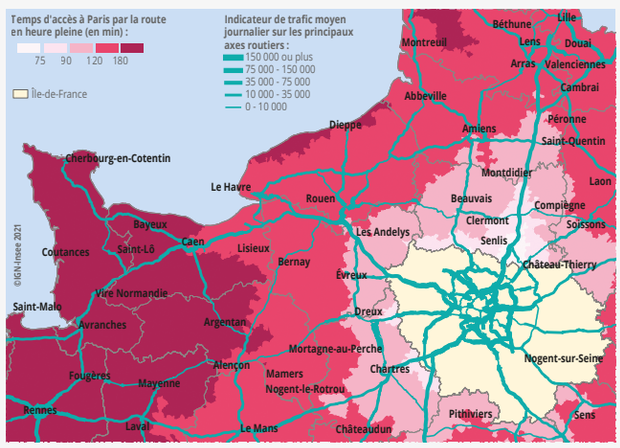


*** par la route en heures pleines ; par le train en rejoignant la plus proche gare desservant Paris.**

*Sources : Insee, distancier Métric ; Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, trafic moyen journalier annuel 2018 ; SNCF, horaires des lignes, calcul des auteurs.*

### ► 2. Part et nombre d'actifs travaillant en Île-de-France, par commune ; principaux flux d'actifs résidant dans une zone d'emploi normande et travaillant dans une zone d'emploi francilienne (flux supérieurs à 500 actifs)

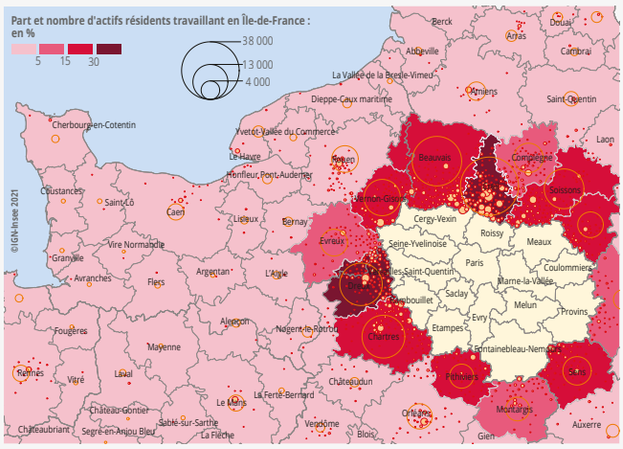


**Lecture :** 4 300 actifs résidant dans la zone d'emploi de Vernon-Gisors travaillent dans la zone d'emploi de Cergy-Vexin.
*Source : Insee, recensement de la population 2017 – exploitation complémentaire.*

et d'autres pôles d'emplois franciliens importants dans un temps encore plus réduit (Mantes-la-Jolie, Cergy-Pontoise, Versailles, etc.). Les Normands résidant non loin de gares reliant Paris (notamment dans les communes situées aux alentours de Rouen, Lisieux, Argentan, etc.) disposent d'un moyen d'accéder à la capitale en moins de deux heures. À l'inverse, les résidents de la Manche sont bien plus éloignés avec un temps d'accès à la capitale supérieur à trois heures par la route comme par le train.

## Un réservoir d'emplois qui attire de nombreux navetteurs normands

L'Île-de-France constitue un pôle d'emplois majeur dont l'attractivité rayonne bien au-delà de ses frontières, en particulier sur les régions limitrophes. Ainsi, 48 000 Normands travaillent en Île-de-France, soit 4 % des actifs en emploi résidant en Normandie. Cette proportion atteint 28 % dans la zone d'emploi de Vernon-Gisors et 35 % dans la partie normande de la zone d'emploi de Dreux ► figure 2. Une grande majorité des navetteurs normands vers l'Île-de-France résident dans les zones d'emploi géographiquement proches de celle-ci (Vernon-Gisors, Évreux, Rouen) et travaillent dans les zones d'emploi situées à l'ouest de la région francilienne (Seine-Yvelinoise, Cergy-Vexin, Paris). Dans le sens inverse, les flux sont bien moins importants : 7 600 Franciliens travaillent en Normandie et occupent moins de 1 % des emplois normands.
Dans certaines zones d'emploi normandes, les salaires perçus par les navetteurs franciliens constituent une importante source de revenus pour les ménages résidant dans ces territoires. Ces salaires représentent en effet un septième des revenus salariaux des résidents de la zone d'emploi d'Évreux, un tiers dans celle de Vernon-Gisors et plus de la moitié dans la partie normande de la zone d'emploi de Dreux. Les salaires perçus par ces navetteurs sont souvent élevés : leur salaire horaire net moyen est d'un tiers supérieur à celui des salariés normands travaillant en Normandie. Les cadres sont en effet surreprésentés parmi les navetteurs puisqu'ils constituent un quart des Normands travaillant en Île-de-France contre 13 % des actifs résidents en emploi. Ces revenus salariaux élevés contribuent manifestement à améliorer le niveau de vie d'ensemble de certains territoires : les niveaux de vie des ménages résidant dans les zones d'emploi fortement irriguées par ces flux de salaires apparaissent en effet parmi les plus élevés de la région ► figure 3.

Autre forme d'interdépendance entre les deux régions : 165 000 salariés travaillant en Normandie – soit un emploi salarié normand sur sept – sont liés à l'Île-de-France dans la mesure où ils sont employés au sein d'un établissement dont le siège est situé en Île-de-France.

## Un soutien important à la démographie normande

La Normandie traverse une période de stagnation de sa population mais peut néanmoins compter sur un apport encore conséquent de population en provenance de l'Île-de-France. En 2017, alors que les échanges migratoires de la Normandie avec l'ensemble des régions métropolitaines se soldent par

### ► 3. Volume et part des salaires des navetteurs vers l'Île-de-France dans la masse salariale totale des actifs résidents en emploi (abscisses) et niveau de vie médian des ménages fiscaux résidents (ordonnées)

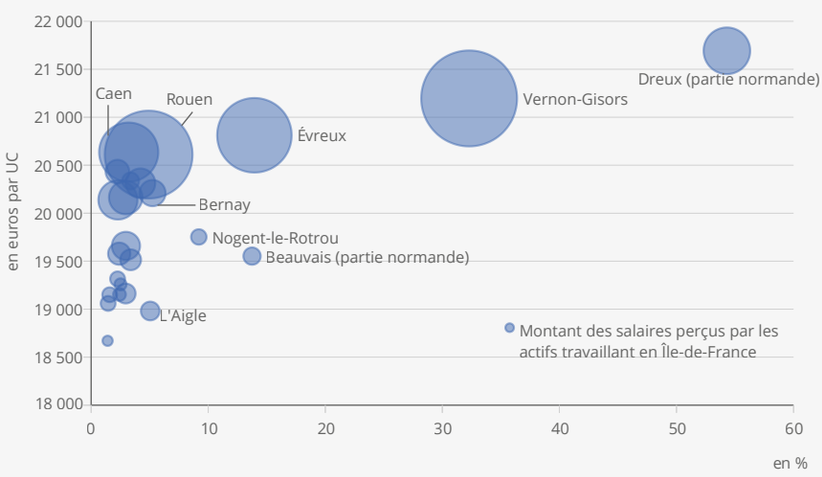


*Sources : Insee, DADS 2017, Filosofi 2017.*

## ► Des Normands plus enclins à travailler en Île-de-France ?

Pour les résidents des régions limitrophes, le fait de travailler en Île-de-France peut être plus ou moins influencé par certaines caractéristiques individuelles et facilité par l'accessibilité aux emplois franciliens. La probabilité de travailler en Île-de-France, estimée par un modèle de régression logistique, augmente ainsi avec l'âge et le niveau de diplôme, notamment lorsqu'il s'agit de s'y rendre en transport en commun. Le fait d'être une femme diminue cette probabilité, notamment lorsqu'il s'agit de s'y rendre autrement qu'en transport en commun. L'opportunité de travailler en Île-de-France se trouve évidemment limitée lorsque le temps d'accès au cœur francilien augmente. Finalement, à caractéristiques contrôlées égales par ailleurs, les Normands affichent une probabilité plus forte de travailler en Île-de-France par rapport aux résidents des autres régions limitrophes de l'Île-de-France, notamment lorsqu'il s'agit d'utiliser les transports en commun. Il faut cependant noter que des facteurs influents, tels que les différences de coût des transports ou la répartition spatiale des emplois franciliens, ne sont pas ici pris en compte.

## ► 4. Impact des migrations pour la Normandie selon l'âge et l'ensemble géographique avec lequel ont lieu les échanges

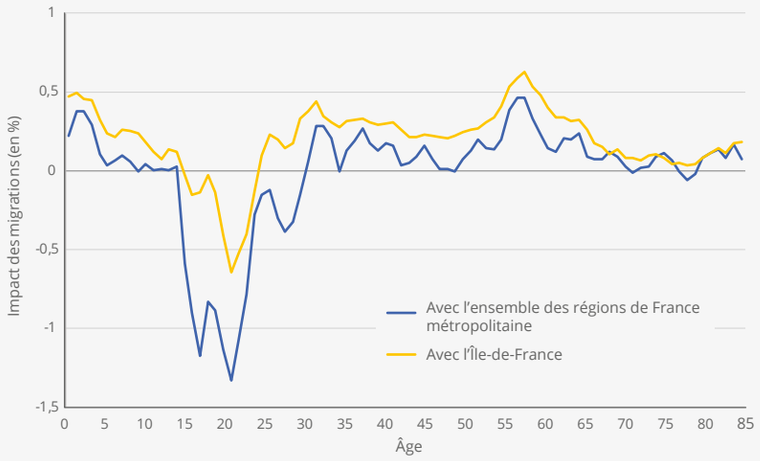


**Lecture :** En 2017, le solde migratoire sur un an de la Normandie avec l'Île-de-France pour les personnes âgées de 20 ans (entrants – sortants) est quasi nul, tandis qu'il est négatif avec l'ensemble des régions de France métropolitaine et représente 0,8 % de la population de départ (stables + sortants).
*Sources : Insee, recensement de la population 2017 – exploitation complémentaire.*

un déficit migratoire, elle bénéficie d'un excédent migratoire avec l'Île-de-France de 7 600 habitants (18 900 arrivées pour 11 300 départs). À titre de comparaison, cet excédent migratoire avec l'Île-de-France est nettement supérieur au solde naturel normand, qui constitue pourtant le principal moteur de la croissance démographique pour de nombreuses régions. Les pertes nettes aux âges d'études, en direction de l'Île-de-France, bien plus modérées qu'avec l'ensemble des autres régions, sont largement compensées par les gains aux autres âges ► figure 4. Cumulés sur plusieurs décennies, les échanges migratoires entre les deux régions apparaissent plus équilibrés, mais toujours à l'avantage de la Normandie : 262 000 résidents normands sont nés en Île-de-France et à l'inverse, 240 000 résidents franciliens sont natifs de la Normandie.

Les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime bénéficient en premier lieu des échanges migratoires avec l'Île-de-France. Pour les Franciliens, s'établir sur le territoire normand tout en restant à proximité de sa région d'origine, éventuellement de son emploi, permet d'accéder à une certaine qualité de vie avec des prix de l'immobilier plus abordables que ceux pratiqués en Île-de-France ► figure 5. On estime en effet que les prix de l'immobilier sont deux fois plus élevés dans le Val-d'Oise et les Yvelines que dans le département voisin de l'Eure.

## Des effets d'entraînement peu visibles depuis le début du siècle

Si l'étalement de la « troisième couronne » de l'Île-de-France, ainsi que la déconcentration de son industrie, ont

## ► 5. Indice de cherté de l'immobilier (foncier et loyers)

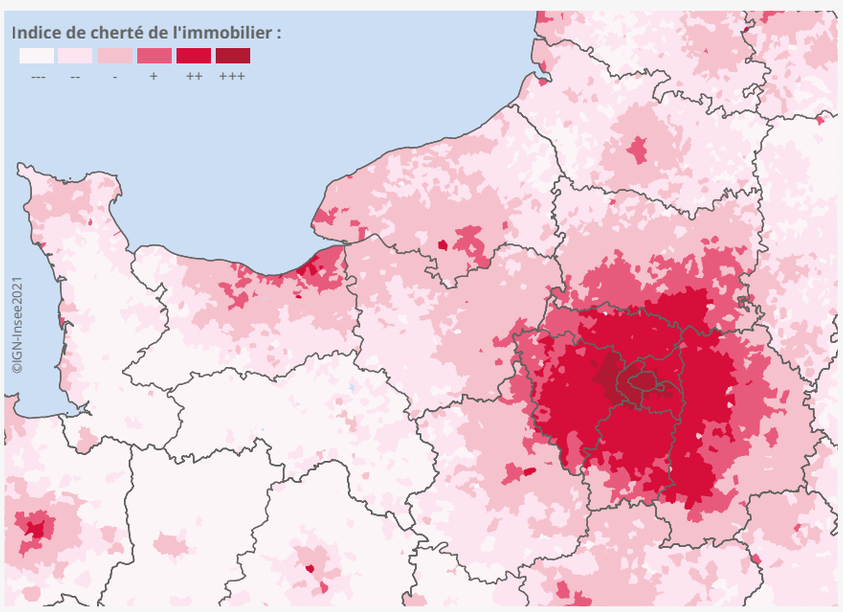


*Sources : Ministère de la Transition écologiques et solidaire, DVF+ 2014-2018, carte des loyers 2018, calcul des auteurs.*

## ► La Normandie, lieu de villégiature pour de nombreux Franciliens

La Normandie est, pour les Franciliens, un lieu privilégié de villégiature. Ils sont en effet propriétaires de 60 000 résidences secondaires sur le territoire normand, correspondant à 3 % de l'ensemble du parc de logements et à plus de la moitié de celui des résidences secondaires. Disposant d'une façade littorale bien desservie par les axes routiers, le Calvados accueille la moitié de ces résidences avec 30 000 unités (7 % de son parc de logements). Il s'agit du département français le plus prisé par les Franciliens pour y établir leur résidence secondaire. Les ménages propriétaires de ces logements disposent très souvent d'un niveau de vie supérieur à celui des résidents normands et à celui des propriétaires non franciliens de résidences secondaires normandes (niveau de vie médian de 36 500 euros contre respectivement 20 600 euros et 28 400 euros).

par le passé pu profiter à la Normandie et aux autres régions limitrophes, la période récente témoigne d'une situation très contrastée entre la région capitale et ses voisines. Après une période d'atonie démographique durant les années 90, l'Île-de-France retrouve un rythme soutenu avec une hausse moyenne de la population de 0,6 % par an entre 1999 et 2012 ► **figure 6** ; au cours de cette même période, en Normandie, la croissance est deux fois plus faible (+ 0,3 %), comme dans l'ensemble des régions limitrophes de l'Île-de-France (+ 0,2 %). Et tandis que la population continue de progresser en Île-de-France à un rythme annuel moyen de + 0,5 % entre 2012 et 2017, elle stagne en Normandie comme dans les autres régions limitrophes.

L'entraînement francilien ne semble plus effectif en matière de démographie et ne se vérifie pas davantage en matière de développement de l'emploi. Suite à la crise financière de 2008-2009, la Normandie connaît une période de stagnation de l'emploi, alors que l'Île-de-France renoue très rapidement avec la croissance. Les régions limitrophes de l'Île-de-France sont en effet pénalisées par leur spécialisation « historique » dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie, en recul sur le long terme. L'Île-de-France concentre quant à elle les activités tertiaires « métropolitaines » (activités scientifiques et techniques, financières et d'assurance, de communication et d'information), en plein développement depuis le début du siècle. ●

Jonathan Brendler, Aubin Merel, Pauline Roger (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

## ► 6. Évolution de l'emploi de la population depuis 1990, selon l'ensemble géographique

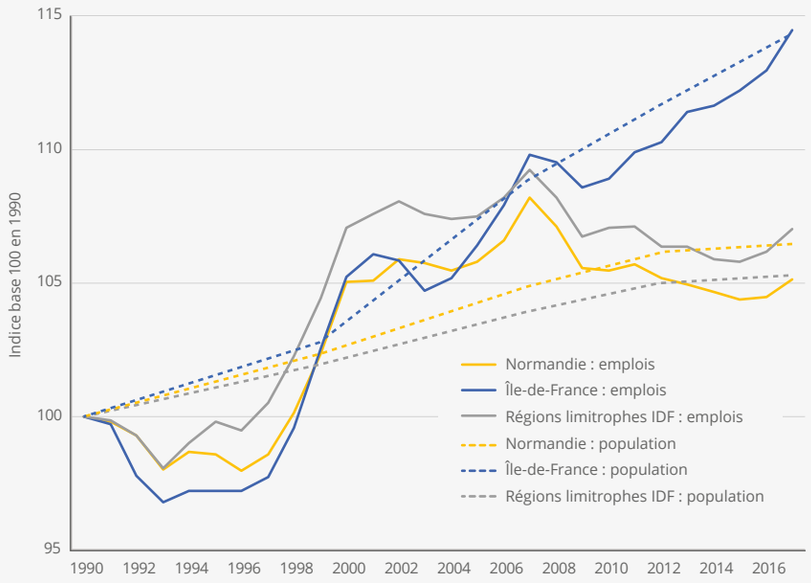


*Sources : Insee, recensements de la population 1990, 1999, 2007, 2012 et 2017 ; Estel.*

## ► Définitions

Un **navetteur** est un actif ayant un emploi et travaillant dans une autre commune que celle où il réside. Cette information est obtenue à partir du **recensement de la population** qui permet de connaître la commune de résidence des actifs en emploi ainsi que la commune de leur lieu de travail.

Le **revenu disponible** d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée, qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

## ► Sources et méthodes

Les **temps d'accès vers Paris par le train et la fréquence des trajets** ont été calculés à partir des données sur les horaires des lignes SNCF disponibles sur le site data.sncf.com. Le temps d'accès comprends le temps de trajet théorique par la route pour rejoindre la plus proche gare desservant une gare parisienne et le temps de trajet théorique par le train pour rejoindre cette dernière.

L'**indice communal de cherté de l'immobilier** est établi à partir des données sur les valeurs foncières des mutations (« DVF + ») et de la carte des loyers du ministère de la transition écologique et solidaire. Une analyse en composantes principales est réalisée sur la base de quatre indicateurs portant sur les valeurs foncières et les loyers des appartements et maison, le premier axe de cette analyse étant interprété comme un indice de cherté de l'immobilier.

## ► Pour en savoir plus


- **Gascard N.**, **Van Lu A.**, « Organisation, fonctionnement et dynamiques de l'espace autour de Paris et de l'Île-de-France », *Insee Dossier Île-de-France* n° 4, juin 2019
- **Brendler J.**, **Faure S.**, **Le Goff F.**, **Mounchit N.**, **Rochelle S.**, « Les mobilités dans le Bassin parisien à trois âges de la vie : faire ses études, aller travailler, prendre sa retraite », *Insee Dossier Île-de-France* n° 4, novembre 2019
- **Hurard C.**, **Maillard M.**, « Les nouvelles zones d'emploi normandes : des profils économiques divers », *Insee Analyses Normandie* n° 83, septembre 2020


**Insee Normandie**
5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 Caen Cedex

**Directeur de la publication :**
Philippe Scherrer

**Rédaction en chef :**
Pascal Julien

**Attaché de presse :**
Carole Joselier
Tél. : 02 35 52 49 17

**Mise en page**
Jouve

ISSN : 2496-5227
(version imprimée)
ISSN : 2493-5227
(version en ligne)
© Insee Normandie 2021

**www.insee.fr** **@InseeFr**